



Trait d'union Décembre 2017

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

LE MOT DU MAIRE

L'ENGAGEMENT

Chers concitoyens,

Une question que j'aimerais partager avec vous : quels liens peut-on trouver :

- entre le **Festival de Théâtre Amateur** organisé par la **Treille et** le saucisson beaujolais de l'association **Amitiés Echanges Sincel** ?
- entre la chaude ambiance des matches de **basket** dans une salle du Colombier qui a enfin retrouvé des vestiaires opérationnels **et** le recueillement des cérémonies du **11 novembre** ?

- entre la mobilisation en faveur du **Téléthon** avec l'énergie farouche de Thierry Perret **et** la solennité des remises de distinctions lors de la **Sainte Barbe de nos pompiers** ?
- entre les enfants de **l'école de Nuelles** avec leurs parents découvrant les vidéos et les musiques créées par les enseignants et un intervenant avec l'aide des tablettes numériques **et** les représentants des associations découvrant **l'Escale**, le nouveau lieu remarquablement aménagé par les bénévoles du **Café du Jeudi** (activité de la Treille) et ouvert à d'autres activités ?

De toute cette liste, qui n'est que partielle, d'activités, d'initiatives, de liens sociaux, que notre commune a connus ces dernières semaines, je voudrais souligner :

- la **diversité**, représentative des nombreux centres d'intérêt présents sur notre territoire
- l'**ambition** de faire mieux chaque année
- le **soutien** sous diverses formes de la municipalité et des élus
- **et surtout l'engagement** des bénévoles pour leur commune

En cette période de fin d'année, qu'il me soit permis d'exprimer la reconnaissance de notre commune pour toutes les personnes qui consacrent du temps à rendre la vie meilleure sur nos territoires.

De la part de la municipalité et en mon nom personnel, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et je vous présente tous nos vœux pour l'année 2018 qui s'approche.

Que ceux d'entre nous qui sont dans la peine, trouvent du réconfort auprès de ceux qui leur sont chers.

J'espère vous retrouver nombreux à la présentation des vœux de la municipalité le **samedi 13 janvier 2018 à 17H30 à la salle du Colombier** pour un bon moment d'information et de convivialité.

Noël ANCIAN

Effractions au bar-tabac-épicerie

La gendarmerie nous avait récemment confirmé la baisse des cambriolages sur le secteur en 2016 et début 2017. Cela ne signifiait pas pour autant une baisse de vigilance car de tels constats peuvent être remis en question si vite ! Et par ailleurs le fait de savoir que la tendance est à la baisse ne console pas ceux qui subissent ces intrusions !

Dans ce contexte plutôt bien orienté le bar-tabac-épicerie a malheureusement été victime en 15 jours de 2 effractions à la voiture-bélier d'une folle brutalité. Nous avons pris et nous prendrons les meilleures dispositions possibles en liaison étroite avec nos commerçants pour dissuader au mieux des récidives. Les auteurs de ces méfaits ont été arrêtés par la gendarmerie. Nous ferons valoir nos droits (rappelons que le bâtiment est communal) autant que faire se peut...

Quant à l'impact psychologique, sachez que Florian et Orlane ont été sensibles aux nombreuses marques de sympathie que les habitants leur ont apportées y compris en restant de fidèles clients !

Subventions de l'Etat, de la Région et du Département

Notre commune investit dans de nombreux domaines et y consacre des ressources importantes.

Il nous est d'autant plus précieux de souligner que **l'Etat et la Région** nous ont accordé des subventions pour les travaux du plateau sportif (vestiaires et toilettes du Colombier, reconstruction d'un tennis, mise en sécurité de bâtiments publics).

Quant au **Département** il nous a accordé une subvention d'un montant inhabituel qui couvrira le tiers des dépenses des travaux de « l'écluse » dans la traversée de Glay. A noter que cette enveloppe provient d'une partie des amendes payées lors des infractions au Code de la Route. Ce montant vient aider les communes à financer des aménagements qui améliorent la sécurité routière dans un « cercle vertueux » qui associe sanction et prévention.

Que les décideurs soient ici remerciés. Une présentation plus complète et avec les chiffres définitifs sera faite dans le Bulletin annuel.

LA MAIRIE VOUS INFORME

➤ Téléthon:

Repris cette année par Thierry Perret, il a eu lieu les samedi 9 et dimanche 10 décembre. Les comptes au moment de la parution de cet édito n'étaient pas finalisés mais la somme de 1 900€ euros est avancée. Merci à tous ceux qui ont aidé/participé à cette manifestation.

- Recensement citoyen:

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Ce recensement est nécessaire et obligatoire dès lors qu'ils auront à passer des examens comme le bac, permis, etc...et permet aussi [l'inscription d'office](#) sur les listes électorales à ses 18 ans. **Prévoir une pièce d'identité et le livret de famille. Attention aucun courrier n'est envoyé au préalable pour vous inciter à faire cette démarche.**

➤ Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription doit se faire avant le 31 décembre 2017 pour prendre effet en 2018. Elle peut être effectuée en mairie aux heures d'ouverture.

➤ Demande de passeport ou de CNI :

Attention le seul site officiel pour faire les pré-demandes de passeport et/ou de carte nationale d'identité est le suivant:
www.ants.gouv.fr

Plusieurs personnes ont été « escroquées » en se dirigeant vers d'autres sites, tels que : vos.demandes.com ou annuaires-mairies.fr. Sur ces 2 sites, les démarches sont payantes !

➤ *Calendrier des collectes 2018 :*

Il sera distribué avec le bulletin municipal 2018. En attendant quelques dates qui pourraient vous être utiles pour le début de l'année 2018 : voir en fin de ce Trait d'Union. Pour rappel en décembre rattrapage les samedis 23 et 30 pour les poubelles noires. Poubelles jaunes passage les 29-12.

➤ *Dates des prochains conseils municipaux:*

- Lundi 20 janvier à 20 h 00 en mairie principale.
- Lundi 26 mars à 20h00 en mairie principale.

➤ *Vos prochains articles avant le 24 janvier*

pour une distribution du prochain Trait d'Union fin février.

ECOLES/ Rythmes scolaires et TAP:

Depuis maintenant quelques semaines la commission scolaire travaille à la réflexion à mener autour du devenir des rythmes scolaires et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour la rentrée 2018-2019.

Un premier point d'étape de ce processus de réflexion a été présenté aux élus en conseil privé le 4 décembre dernier.

Suivront différentes étapes avec un questionnaire que les parents auront remplir, mais aussi des réunions en Comité de Pilotage, conseil d'école extraordinaire et enfin en conseil municipal et ce dans les deux mois à venir.

Claire MEYGRET adjointe aux affaires scolaires

CULTURE : Saison Culturelle 2017-2018

« La saison culturelle de Saint Germain Nuelles, vit, notamment, grâce à ses bénévoles. Autour des spectacles et des artistes, pour que les moments de culture soient aussi échange et convivialité, nous vous invitons à nous rejoindre. Chacun peut y trouver sa place, dans la bonne humeur et l'esprit de partage, ponctuellement ou dans la durée. Montage et démontage, déco, logistique, cuisine, idées nouvelles... Mille propositions éclectiques pour tous les goûts et savoir-faire... Tout coup de main est le bienvenu. Vous appréciez la Saison culturelle et les moments que vous y passez. Vous souhaitez que cet espace existe comme votre véritable lieu-lien vivant et vibrant des émotions partagées. Vous êtes prêts à vous impliquer au-delà du simple temps des spectacles : nous vous invitons à devenir acteurs de vos saisons. Contactez-nous ! »

Une ambiance festive pour les fêtes de fin d'année !

Deux soirées placées sous le signe de l'humour, de la poésie et de la convivialité.

Des valeurs sûres pour vous régaler en famille.

Pressons pressons il reste encore quelques places ! En panne d'idées cadeau ? Offrez des places de spectacles à vos proches !

Mardi 19 décembre à 18h30 et 20h30 salle de Nuelles :

Le Ballet du Montreur (à partir de 5 ans).

Marionnette (atelier-spectacle)

Jeu et manipulation : Louis-Do Bazin

Pianiste accompagnateur : Jean-Pierre Caporossi ou Florian Doidy

Mise en scène : Yves Neff

Même si vous n'avez jamais rêvé d'être une danseuse étoile, prenez donc cette marionnette que vous tend le montreur et suivez ses indications. Votre petit bonhomme en mousse n'ignorera plus rien du tour piqué, du jeté et du fouetté, jusqu'à devenir l'interprète d'un drôle de ballet, aussi inattendu qu'irrésistible.

Participez à ce moment festif en compagnie de Roger le Montreur pour un moment drôle et poétique. Le tout, bien sûr, en musique !

Tarifs et renseignements voir en fin d'article

Vendredi 12 janvier 19h salle du Colombier :

Le P'Tit Cirk (Tout public).

Compagnie Commun Accord

Duo acrobatique et poétique

ATTENTION Séance unique au COLOMBIER

Mise en scène et interprétation : Perrine Le Vallois / Cédric Vampouille

*"Approchez, approchez, le cirque est arrivé !
A l'horizon, pas de chapiteau, pas de roulotte... Juste Elle, Lui et
une valise.*

*Cette valise, c'est leur vie, leur petit cirque ! Et chaque fois
qu'ils l'ouvrent, il en sort un numéro incroyable!
Entre jonglerie, magie, acrobaties, clown et poésie, ce petit
cirque plein de surprises n'a rien à envier aux plus grands...."*

Tarifs et renseignements voir en fin d'article

Samedi 03 février à 20h30 salle de Nuelles

Faut pas Louper L'Kosh (à partir de 6 ans)

Humour musical, beatbox

Mise en scène : Kosh avec le regard aiguisé de Yoni Dahan.

Interprète, auteur, compositeur : Kosh.

*Non, il ne faut ABSOLUMENT pas louper le Kosh... car, quel
que soit l'endroit où LE HUMAN BEATBOXER se produit, le
public se laisse irrésistiblement emporter par une vague
déferlante de sons, de bruitages entremêlés de chants et textes
pleins d'humour. Ses performances hors du commun ne sont pas
uniquement vocales. Kosh sait aussi communiquer avec son
public et prend un malin plaisir à l'entraîner dans des
improvisations loufoques qui font de son show un moment
privilegié et unique.*

Tarifs et renseignements : COMPLET

Vendredi 02 mars à 20h30 salle de Nuelles

Eloge de la Pifométrie (à partir de 13 ans)

Théâtre, Humour.

Texte et jeu : Luc Chareyron

*Un spectacle-ovni décalé, scientifico-poétique et bien secoué ...
De et par Luc Chareyron comédien diplômé de l'Ecole
Nationale Supérieure des Ingénieurs en **Pifométrie**. Le Mètre
voudrait tout mesurer et le Chronomètre tout quantifier ?
Pourtant, se dire qu'il y a belle lurette que le dernier bus est
passé et qu'il va falloir marcher une sacrée trotte sous cette
pluie de tous les diables pour se rendre chez soi à perpette...
C'est parfaitement clair pour tous !*

*Pendant plus d'une heure, notre brillant orateur va se démener
pour nous faire découvrir tous les fondamentaux de cette
science hilarante qui puise ses origines, ses fondements dans le
parler populaire, c'est-à-dire celui de tout un chacun. Un
spectacle donc qui a autant à voir avec la science (celle des
mots et de leur signification, soit la sémantique) qu'avec la
poésie, celle, par exemple d'un Raymond Queneau.*

Tarifs et renseignements : Mairie de Saint Germain Nuelles :
04 74 01 23 07 / mairie@mairie-sgn.fr

Office de tourisme de l'Arbresle.

Ou le soir des spectacles dans la limite des places disponibles.

VIE COMMERCIALE :

Marché de Noël dans nos deux bourgs

Dimanche 10 décembre le froid, la pluie, la neige fondue s'étaient invités à la fête. **Grand merci** pour leur engagement, aux exposants, visiteurs et aux courageux qui ont mis le nez dehors pour venir nous aider tôt le matin mais aussi l'après-midi.

Le panier garni pesait 3kg 388, il a été remporté par un habitant de la commune.

Les marchés de fin cette fin d'année 2017 place de l'Alambic :

- dimanche 24 décembre **de 8h à 16h**
- dimanche 31 décembre de 8h à 13h comme traditionnellement.

COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES :

➤ Cérémonie des vœux du Maire:

Samedi 13 janvier 2018 à 17h30 à la salle du Colombier.

Invitation jointe à ce Trait d'Union

➤ Repas des Aînés

Il aura lieu le dimanche 25 Mars 2018 à la salle du Colombier.

CIVISME :

- Stationnement sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Il nous a été signalé à plusieurs reprises que des véhicules stationnent régulièrement sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Nous tenons à rappeler à tous que ce stationnement constitue une infraction de quatrième classe réprimée par l'Article R.417-11 du code la route et qu'il peut conduire à une verbalisation et mise en fourrière immédiate.

Comptant sur votre bienveillance, nous vous demandons donc d'en réserver l'utilisation aux seules personnes à mobilité réduite.

- Information déneigement :

Nous vous rappelons que, dans l'arrêté du 29 Novembre 2006, il est précisé que par temps de neige ou de gelée, les propriétaires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons ou sur les trottoirs.

En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.



➤ Nos amis les bêtes :

Il nous a également été signalé à plusieurs reprises que certains chiens tenus en laisse ne sont pas maîtrisés par leur propriétaire et que des incidents se produisent. Nous vous demandons à nouveau d'être vigilants et bienveillants et ce pour et la qualité de vie et la sécurité de tous.

DIVERS :

➤ Médaille de la Famille – UDAF69

Si vous avez élevé au moins 4 enfants, que l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et dans la mesure où vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous présenter en mairie pour récupérer un dossier de candidature à retourner avant le 16 mars 2018. Dossier mis à disposition pour les candidatures à la médaille de la Famille, par l'Union Départementale des Associations Familiales du Rhône.

➤ ARBOROSA n°41

Revue historique du Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle est en vente à l'épicerie L'ALAMBIC. Au sommaire un article concernant nos territoires : PRESENTATION DES SOLDATS DE NUELLES MORTS DURANT LA GUERRE DE 14/18 (Suite et fin).

➤ **MJC** : inscriptions centre de loisirs vacances de février :

Les inscriptions seront possibles par mail à partir du 29 janvier. Pour s'inscrire il faut envoyer le dossier d'inscription complété, téléchargeable sur le site de la MJC rubrique enfance Bully/Saint Germain, ainsi que les photocopies des vaccins, du quotient familial et préciser ses dates souhaitées. Il est également possible de me rencontrer ; pour cela il suffit de m'envoyer un mail avec des propositions de dates et de rencontre. La directrice du centre de loisirs, Manon Wozniak. manon.wozniak@mjc-larbresle.fr

➤ **Information logements**

Pour les deux logements locatifs de type 4 que l'OPAC a acheté au « Carré du Cèdre » en construction bourg de Nuelles, un logement est réservé à la Commune (logement critères PLUS). Ces logements seront livrables à l'été 2018.

Pour toutes personnes intéressées, il faut contacter l'Agence de l'OPAC de L'ARBRESLE qui fera un dossier. Une commission d'attribution se tiendra en avril.

➤ **Le Numéro Info Santé Emploi** : une orientation pour rester en emploi

Lorsque la santé ou une situation de handicap compromet l'emploi ou l'activité professionnelle... J'appelle le Numéro Info Santé Emploi : 04 27 46 52 52 ou <http://auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr/Le-Numero-Info-Sante-Emploi-une-orientation-pour-rester-en-emploi>

Information en faveur du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Le numéro « Info Santé Emploi », financé par la DIRECCTE, l'Agephip et les régimes d'assurance-maladie, s'adresse à toute personne (salarié.e.s, employeurs, professionnel.le.s) se posant des questions sur sa santé ou celle de son.sa salarié.e et son emploi. Ce numéro est gratuit (coût d'un appel local) et anonyme.

Le Numéro **Info Santé Emploi** lancé fin 2015, gratuit pour l'appelant*, a été créé afin d'informer et orienter vers les acteurs régionaux compétents, les salariés ou leurs employeurs, les travailleurs indépendants ou exploitants agricoles confrontés à des problématiques de santé ou une situation de handicap qui peuvent compromettre, à terme, leur maintien dans l'emploi.

*Prix d'un appel local hors coût opérateur

Quels services proposés ?

-Répondre aux questions des appelants sur les sujets santé – emploi – handicap (information de 1er niveau) et sur le maintien dans l'emploi

-Orienter les appelants vers le ou les professionnel(s) du maintien dans l'emploi compétent(s) (services de santé au travail, service social de l'assurance maladie, service spécialisé, service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés -SAMETH...), en fonction :

- ▶ De la situation par rapport à l'emploi (en poste ou en arrêt maladie)
- ▶ De leur régime d'assurance maladie d'appartenance
- ▶ Des démarches déjà engagées

Pour qui ?

-Salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles en difficulté dans leur emploi du fait de problématiques de santé ou d'un handicap (risque d'inaptitude à court, moyen ou plus long terme) et qui ne savent pas à qui s'adresser.

-Employeurs (dirigeants, responsables ressources humaines, managers,...) confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi d'un ou plusieurs de leurs salariés

-Toute personne, professionnel ou structure qui souhaite avoir de l'information sur le maintien dans l'emploi

En savoir plus :

-Un service financé par l'Etat, l'Agefiph, l'assurance maladie (CARSAT, RSI, MSA),

-Gratuit pour l'appelant (prix d'un appel local, hors coût opérateur)

-Rendu par des professionnels,

-Avec une garantie de confidentialité et d'anonymat

Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h30 / 13H45 - 17H15 - Le jeudi de 9h à 17h.

➤ *Déclaration annuelle de ruches :*

Du 1^{er} septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> . En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

➤ **CCPA : Défi Zéro Gaspi**

« La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise un Défi Zéro Gaspi. Ce challenge est gratuit et ouvert à tous. Il a pour objectif de relever le défi de réduire les déchets en 4 mois. Le défi débute le premier week-end de février par un événement de lancement. Les participants pèsent leurs déchets, mettent en application des nouveaux gestes et mesurent leurs résultats. Ce défi est organisé en partenariat avec l'association HESPUL. Tout au long du défi, il vous sera proposé des ateliers, rencontres, visites, astuces,... **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 janvier 2018.** Faites partie des 34 foyers sélectionnés pour ce challenge !

Que l'on soit déjà un adepte du zéro déchet, un débutant complet motivé pour changer ses habitudes ou un habitant curieux de connaître le poids généré par ses déchets, le Défi est ouvert à tous, en famille, entre collègues ou voisins ou en solo. Remplissez le bulletin d'inscription disponible sur le site internet de la Communauté de Communes. N'hésitez pas également à relayer l'information autour de vous ! »

Contact :

Service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes
Anthony HENRY 04.74.01.95.63 ; anthony.henry@paysdelarbresle.fr
<http://www.paysdelarbresle.fr/>

RUBRIQUE ECONOMIQUE :

A tous les acteurs économiques de la commune, vous démarrez une nouvelle activité sur la commune, vous êtes déjà installés mais avez des nouveautés à présenter, cette rubrique vous est réservée. Merci d'envoyer vos articles à mairie@mairie-sgn.fr

Alexandra BOISLÈME Professionnelle de l'Activité Physique Adaptée

Vous me connaissez suite à un message publié dans un précédent trait d'union : je suis Alexandra Boislème, Professionnelle de l'Activité Physique Adaptée. J'élabore des programmes d'activité physique pour des personnes ayant des problèmes de santé aussi bien physiques que psychologiques, ou bien présentant un état de santé particulier (femmes enceintes par exemple). Depuis le mois de septembre, je travaille uniquement à mon compte et ai commencé à développer mon activité.

En plus d'animer des séances individuelles, à domicile ou non, deux groupes ont été formés : un le mercredi matin, de 10h à 11h consacré aux seniors présentant des troubles de l'équilibre et des problèmes articulaires type arthrose ; et un deuxième le mercredi soir de 19h15 à 20h15 dédié à des actifs présentant des troubles posturaux et articulaires (lombalgie, spondylarthrite...).

Un nouveau projet est maintenant en route, cette fois-ci dédié à une pathologie malheureusement bien connue : le cancer. Suite à ma rencontre avec le Comité du Rhône de la Ligue contre le Cancer (et un autre entretien est prochainement prévu avec le Centre Léon Bérard), un début de partenariat a été passé pour proposer des séances d'activités physiques aux personnes touchées par la maladie. Le projet en est à ses débuts, mais j'espère le voir se concrétiser prochainement.

Depuis de nombreuses années, l'ensemble du corps médical s'accorde pour plébisciter les bénéfices de l'activité physique sur la prévention et le traitement du cancer. Elle est intégrée depuis longtemps dans le cycle de soins des patients. Grâce à ce projet, ces derniers pourront poursuivre cette pratique en dehors des structures de soins. L'objectif est ainsi de continuer à profiter des bienfaits de l'activité physique. La Ligue contre le Cancer est prête à soutenir financièrement toute personne qui se montrerait intéressée pour participer à ces séances en groupe. N'hésitez donc pas à vous manifester si vous souhaitez profiter de cette activité adaptée à vos besoins ! Contacts :
06.42.55.87.51 alex-apa@orange.fr Alexandra BOISLÈME

Joëlle TERROIR Agent commercial MALY'S IMMOBILIER

Après des années passées à travailler dans un laboratoire au sein d'une grande entreprise, malgré le confort et les avantages professionnels d'être salariée, j'ai décidé de revenir à mes premiers amours, le métier pour lequel j'ai fait des études et

ainsi créé mon auto-entreprise d'Achat - Vente - Estimation - Conseil - Défiscalisation- Division

Je reste à votre disposition vous accompagner dans votre projet immobilier.

Aussi si vous le souhaitez, vous pouvez suivre mes rubriques d'actualité immobilière, juridique et législative sur ma page Facebook :

Joëlle Terroir Maloy's Immobilier :
<https://www.facebook.com/terroirjoelle/> . N'hésitez pas à me
contacter: joelle.terroir@maloys-immobilier.fr www.maloys-immobilier.fr
06 69 05 75 40 *Joëlle TERROIR*

LE COIN DES ASSOCIATIONS:

CLASSE en 8 :

Vente de brioches les samedi 6 et dimanche 7 janvier 2018.
Merci par avance pour l'accueil que vous nous réserverez.
Rendez-vous est donné aux classards au foyer communal à 8h30
le 6 janvier "
classe8sgn@gmail.com

CARRIERES DE GLAY:

PREPARATION de la 7ème FETE de la PIERRE 2018 qui se déroulera le samedi 12 et le dimanche 13 mai
En 2018, la Municipalité et L'Association « Les Carrières de GLAY » vont accueillir le Congrès National Annuel des « Honnêtes Compagnons Passants Tailleurs de Pierre du Devoir du Tour de France ».

Chaque année, les Compagnons choisissent une Commune de France, attachée aux métiers de la pierre, comme lieu de leur congrès. Pour 2018, la Cayenne (1) du Rhône, organisatrice de l'événement, a choisi notre Commune. Ce choix récompense les travaux et les actions menés par l'Association depuis sa création, en 2005, afin de valoriser le site des Carrières d'ONCIN.

La Fête de la Pierre suivra. Les Compagnons présenteront une réalisation collective, une arche en pierre de taille, qui marquera le sas d'entrée de notre futur projet de construction d'une salle voûtée enterrée. Ils animeront également des jeux de taille de pierre.

En 2018, l'association sera heureuse d'accueillir les personnes en recherche d'activités créatives mais aussi en quête de relations cordiales. Venez fouiller et fouler le sol des Carrières, ce site est magique, il vous apportera détente et bonne humeur.

Au printemps 2018, l'UNESCO délibérera sur l'attribution du label GEOPARK Beaujolais (2) qui intègre le site des Carrières d'ONCIN.

Cette année, le 8 juillet 2017, nous avons participé « aux années 30 des Mines » à Saint Pierre la Palud *Daniel DI ROCCO*

1) Assemblée de Compagnonnage

2) GEOPARK est un label soutenu par l'UNESCO qui reconnaît à un territoire un patrimoine géologique remarquable.

APESG

Toute l'équipe de L'APESG vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Dates à venir : notre grand loto le dimanche 28 janvier 2018, à la salle du Colombier à 14h00.

Cette année encore, de nombreux lots à gagner dont voici les plus beaux :

- 1 voyage d'une valeur de 1000€
- 1 lot de bons d'achats d'une valeur de 500€
- 1 repas en tête à tête dans un restaurant d'une valeur de 300€

Et pour le lot enfant, 1 console de jeux vidéo d'une valeur de 300€

Si vous souhaitez réserver des cartons, envoyez-nous un mail ou rapprochez-vous d'un enfant scolarisé à l'école du Colombier.

Courant février, nous vous proposons une nouvelle vente de fromages aux couleurs du Jura : Comté, Morbier, Raclette, Tomme, Mont d'Or... Tous issus d'une coopérative située au cœur du parc Naturel du Haut-Jura, à 900 mètres d'altitude.

Si vous souhaitez passer commande, faites-vous connaître avant fin janvier. Renseignements : apesg.colombier@gmail.com

LA TREILLE

Si vous n'avez pas pu vérifier si « **La Pucelle est enceinte** » lors du 6^{ème} **FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR** Théâtrelle vous offre deux possibilités de le faire :

-SAMEDI 27 Janvier à 20H30 et DIMANCHE 28 janvier à 15H

A la Salle des Fêtes de Nuelles. Une pièce de Jean-Pierre COMBE

-DIMANCHE 25 FEVRIER à MIDI Salle des Fêtes de Nuelles

Repas suivi d'un spectacle plein d'humour : « **Angèle en goquette** ». Ouvert à tous, bonne ambiance assurée.
Hélène GIROUDIERE

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

➤ **L'Arbresle : dates des collectes de sang 2018**

Jeudi 1er février et vendredi 2 février

Jeudi 12 avril et vendredi 13 avril

Mardi 26 juin et mercredi 27 juin

Jeudi 26 juillet et vendredi 27 juillet

Mercredi 22 août

Jeudi 25 octobre et vendredi 26 octobre

Horaire des collectes: de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00 (à l'exception du jeudi 26 juillet où seul le créneau 16h-19h sera proposé)

Pour l'Amicale des Donneurs de Sang du Pays de l'Arbresle (ADSPA),

Nicolas Provost (secrétaire)

Tél : 06 30 29 30 21

Courriel : adsplarbresle@laposte.net

Site : <https://www.facebook.com/adsplarbresle>

Calendrier des festivités début 2018.

<u>JANVIER 2018</u>			
Du 6 au 7		Classes en 8	Passage des brioches
Vendredi	12	Saison Culturelle	Le P'tit Cirk
Samedi	13	Municipalité	Présentation des vœux (17h30)
Du 26 au 28		La Treille	Théâtre
Dimanche	28	APESG	Loto

<u>F E V R I E R</u>			
Samedi	3	Saison Culturelle	Faut pas Louper l'Kosh
Dimanche	4	Amicales sapeurs-pompier	Boudin place de l'Alambic
Vendredi	9	APEN	Carnaval
Vendredi	9	APESG	Vente de fromage place de l'Alambic
<u>M A R S</u>			
Vendredi	2	Saison Culturelle	Eloge de la pifométrie
Du 10 au 11		Basket	Soirée Saint Patrick au Colombier
Dimanche	11	Commission commerce	Marché de la poule place de l'Alambic
Du 17 au 19		Les Grisemottes	Randonnée
Vendredi	23	APESG	Vente de pizzas place de l'Alambic
Samedi	24	APEN	Loto au Colombier
Dimanche	25	Mairie	Repas des aînés
Samedi	31	Les Tontons Daniel	Belote musicale
Du 31 au 01		BSCSGN	Randonnée

Calendrier des collectes 01-02-03 2018

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
1	L	FÉRIÉ 1	1	J		1	J	
2	M		2	V		2	V	
3	M		3	S		3	S	
4	J		4	D		4	D	
5	V		5	L	6	5	L	10
6	S		6	M		6	M	
7	D		7	M		7	M	
8	L	2	8	J		8	J	
9	M		9	V		9	V	
10	M		10	S		10	S	
11	J		11	D		11	D	
12	V		12	L	7	12	L	11
13	S		13	M		13	M	
14	D		14	M		14	M	
15	L	3	15	J		15	J	
16	M		16	V		16	V	
17	M		17	S		17	S	
18	J		18	D		18	D	
19	V		19	L	8	19	L	12
20	S		20	M		20	M	
21	D		21	M		21	M	
22	L	4	22	J		22	J	
23	M		23	V		23	V	
24	M		24	S		24	S	
25	J		25	D		25	D	
26	V		26	L	9	26	L	13
27	S		27	M		27	M	
28	D		28	M		28	M	
29	L	5				29	J	
30	M					30	V	
31	M					31	S	RATTRAPAGE

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde. » Jean d' Ormesson.

« Plutôt que proclamer des vérités interprétables de mille manières selon les convenances de chacun, je préfère nous inviter mutuellement à nous unir pour servir et promouvoir des valeurs simples telles que la bienveillance à l'égard de ceux qui nous entourent, une vie sobre pour que d'autres puissent vivre, la compassion, la solidarité, le respect et sauvegarde de la Vie sous toutes ses formes. » Pierre Rabhi

Que 2018 ne vous soit pas interminable et que la bienveillance, l'empathie, la paix, la joie vous unissent.